

TRIBUNAL

Ordonnance du Tribunal du 15 décembre 2017 — Kaane American International Tobacco/EUIPO — Global Tobacco (GOLD MONT ORIGINAL Super Slims)

(Affaire T-292/16) ⁽¹⁾

(«*Marque de l'Union européenne — Procédure de nullité — Déchéance de la marque de l'Union européenne figurative antérieure GOLD MOUNT — Non-lieu à statuer*»)

(2018/C 063/15)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Kaane American International Tobacco Co. FZE, anciennement Kaane American International Tobacco Co. Ltd. (Jebel Ali, Émirats arabes unis) (représentants: G. Hinarejos Mulliez et I. Valdelomar Serrano, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: H. O'Neill, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Global Tobacco FZCO (Dubai, Émirats arabes unis) (représentants: G. Hussey, solicitor et B. Brandreth, barrister)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 8 avril 2016 (affaire R 2492/2014-4), relative à une procédure de nullité entre Kaane American International Tobacco et Global Tobacco.

Dispositif

- 1) Il n'y a plus lieu de statuer sur le recours.
- 2) Chaque partie supportera ses propres dépens.

⁽¹⁾ JO C 279 du 1.8.2016.

Ordonnance du Tribunal du 15 décembre 2017 — Kaane American International Tobacco/EUIPO — Global Tobacco (GOLD MONT)

(Affaire T-293/16) ⁽¹⁾

(«*Marque de l'Union européenne — Procédure d'opposition — Déchéance de la marque de l'Union européenne figurative antérieure GOLD MOUNT — Non-lieu à statuer*»)

(2018/C 063/16)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Kaane American International Tobacco Co. FZE, anciennement Kaane American International Tobacco Co. Ltd. (Jebel Ali, Émirats arabes unis) (représentants: G. Hinarejos Mulliez et I. Valdelomar Serrano, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: H. O'Neill, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Global Tobacco FZCO (Dubai, Émirats arabes unis) (représentants: G. Hussey, solicitor et B. Brandreth, barrister)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 8 avril 2016 (affaire R 2699/2014-4), relative à une procédure d'opposition entre Kaane American International Tobacco et Global Tobacco.

Dispositif

- 1) Il n'y a plus lieu de statuer sur le recours.
- 2) Chaque partie supportera ses propres dépens.

(¹) JO C 279 du 1.8.2016.

**Ordonnance du Tribunal du 14 décembre 2017 — Lackmann Fleisch- und Feinkostfabrik/EUIPO
(Национальный Продукт)**

(Affaire T-246/17) (¹)

(«*Marque de l'Union européenne — Demande de marque de l'Union européenne figurative
Национальный Продукт — Méconnaissance des exigences des forme — Article 177, paragraphe 1, sous
d) et e), du règlement de procédure — Irrecevabilité manifeste*»)

(2018/C 063/17)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Lackmann Fleisch- und Feinkostfabrik GmbH (Bühl, Allemagne) (représentant: A. Lingenfelser, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: D. Walicka, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'EUIPO du 16 février 2017 (affaire R 1017/2016-1), concernant une demande d'enregistrement du signe figuratif Национальный Продукт comme marque de l'Union européenne.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté comme manifestement irrecevable.
- 2) Lackmann Fleisch- und Feinkostfabrik GmbH est condamnée aux dépens.

(¹) JO C 195 du 19.6.2017.

**Recours introduit le 28 novembre 2017 — Medora Therapeutics/EUIPO — Biohealth Italia
(LITHOREN)**

(Affaire T-776/17)

(2018/C 063/18)

Langue de dépôt de la requête: l'anglais

Parties

Partie requérante: Medora Therapeutics LTD (Halandri, Grèce) (représentant: S. Santos Rodríguez, avocat)